

Assurance IARD : Techniques et Produits

Cible :

Toute personne amenée à gérer des contrats d'assurance IARD ou appelés à occuper des fonctions de responsable assurance.

Objectifs de la Formation :

- Maîtriser les mécanismes de l'assurance ;
- Savoir positionner une solution produit d'assurance ;
- Comprendre le fonctionnement d'un contrat d'assurance ;
- Comprendre les produits d'assurance de personne.

Contenu de la Formation :

La Notion d'Assurance et les Assurances IARD :

- Le marché de l'assurance :
 - Les principaux résultats du secteur de l'assurance ;
 - L'environnement ;
 - Les principaux acteurs et les stratégies ;
 - Les réseaux de distribution ;
 - Organisation d'une compagnie ;
 - Les nouveaux enjeux de l'assurance.
- Principes fondamentaux :
 - La définition de la notion d'assurance : l'aléa ;
 - Le cadre juridique de l'assurance ;
 - Assurance indemnitaire et forfaitaire ;
 - Positionnement des solutions d'assurance de biens et de personne.
- Les assurances de biens :
 - Les différentes catégories d'assurance de biens ;
 - L'assurance automobile ;
 - L'assurance multirisque habitation ;
 - Détermination des biens et de la valeur assurée.
- Les solutions d'assurance de personne « indemnitaire » :
 - L'assurance santé ;
 - La GAV ;
 - La responsabilité civile corporelle.

Les Assurances de Personnes :

- Les principales solutions produits d'assurance-vie :
 - Les offres en cas de décès ;
 - Les offres en cas de vie : les produits d'épargne ;
 - Les nouvelles générations de produits d'épargne ;
 - Les nouvelles assurances-vie retraite ;
 - Les garanties annexes ;
 - Prévoyance et notion collective.

- Bases techniques de l'assurance de personne :
 - Le calcul de la prime ;
 - Les tables de mortalité ;
 - Les provisions mathématiques.
- Les différents types de primes ;
- Bases juridiques de l'assurance de personne :
 - Les parties au contrat ;
 - La souscription ;
 - La clause bénéficiaire ;
 - La formation du contrat ;
 - Le dénouement du contrat.

Techniques d'Animation :

- Brainstorming ;
- Apports méthodologiques et théoriques du consultant sur Powerpoint;
- Supports à remettre aux participants.

Durée: 3 jours.

Coût : 400 000 FCFA/ Participant (comprend la préparation, la diffusion, les supports, la restauration).

Les Assurances de Responsabilité de l'Entreprise.

Cible :

- Tous collaborateurs amenés à gérer des contrats d'assurance de Responsabilité civile ou devant occuper des fonctions de responsable assurance ;
- Toutes personnes intéressées par ce thème.

Objectifs de la Formation :

- Délimiter le risque de responsabilité civile assurable ;
- Identifier les différentes assurances de Responsabilité Civile ;
- Maîtriser les mécanismes des garanties de RC du particulier, des entreprises et des associations.

Contenu de la Formation :

Acquérir la Méthodologie de Mise en Jeu de la Responsabilité Civile :

- Recenser les différents régimes de responsabilités ;
- Définir les contours de la responsabilité civile ;
- Maîtriser les principes de la responsabilité pour faute :
 - Éléments constitutifs, classification des fautes et preuve à apporter.
- Étudier la notion de présomption de responsabilité :
 - Étendue de la responsabilité de plein droit ;
 - Causes d'exonération.
- Examiner les caractéristiques de la responsabilité contractuelle :
 - Fondements et domaines d'application.

Exercice d'Application : Distinction des Critères de Mise en Jeu de la Responsabilité Contractuelle.

Maîtriser les Mécanismes Fondamentaux de l'Assurance de Responsabilité :

- Cerner le rôle de l'assurance de responsabilité civile ;
- Comprendre l'action en responsabilité :
 - La notion de sinistre en assurance de responsabilité ;
 - La garantie dans le temps en assurance de responsabilité : risque du particulier et risque de l'entreprise ;
 - Les limitations de garantie : franchise, plafond de garantie et limitation contractuelle d'indemnité ;
 - L'action directe de la victime, subrogation de l'assureur : conditions de mise en œuvre ;
 - La prescription applicable.
- Analyser la réparation du préjudice :
 - La réparation intégrale de la victime ;
 - Le principe indemnitaire, ses incidences et ses limites.

Étude de Cas : Analyse de la Jurisprudence Relative à l'Application du Principe Indemnitaire.

Définir l'Etendue de l'Assurance de RC des Particuliers :

- Évaluer l'étendue de la responsabilité civile vie privée :
 - Dommages couverts, personnes assurées et exclusions.
- Étudier la mise en jeu de la garantie.

Exercice d'Application : Gestion d'un Sinistre.

Examiner les Responsabilités des Entreprises et des Professionnels et leurs Assurances :

- Distinguer les risques de l'entreprise :
 - Risques assurables, non assurables et facteurs aggravants.
- Maîtriser l'assurance de Responsabilité Civile exploitation :
 - Définition et recensement des risques couverts ;
 - Application de la garantie dans le temps ;
 - Couverture géographique du contrat.
- Maîtriser l'assurance de RC après livraison et/ou après travaux :
 - Étendue des responsabilités ;
 - Définition de la notion de livraison.
- Découvrir l'assurance de RC des dirigeants d'entreprise :
 - Objet de la garantie et risques exclus.

Étude de cas : Etude de Plusieurs Contrats d'Assurance Dédiés aux Risques d'Entreprises.

Techniques d'Animation :

- Brainstorming ;
- Apports méthodologiques et théoriques du consultant sur Powerpoint;
- Supports à remettre aux participants.

Durée: 3 jours.

Coût : 400 000 FCFA/ Participant (comprend la préparation, la diffusion, les supports, la restauration pour les 3 jours).

Les Grands Principes de l'Assurance

Cible :

- Tous Collaborateurs devant avoir la maîtrise de l'activité d'assurance ;
- Toutes personnes intéressées par ce thème.

Objectifs de la Formation :

- Décrypter le marché ;
- Maîtriser les bases du droit des assurances ;
- Distinguer les différentes catégories de contrats et assimiler leurs mécanismes.

Contenu de la Formation :

Étudier l'Organisation de l'Activité d'Assurance en CI et dans la Zone CIMA :

- Cerner le marché de l'assurance :
 - Définition et rôle économique de l'assurance ;
 - Connaître la répartition du marché entre assurances de personnes et assurances dommages ;
 - Positionnement du marché français et comparaison avec le marché européen et le marché mondial.
- Distinguer les acteurs du secteur :
 - Les différentes structures d'entreprises d'assurances et leurs caractéristiques : sociétés d'assurances, mutuelles et institutions de prévoyance ;
 - Les obligations réglementaires des assureurs : agréments, fonds propres, provisions techniques... ;
 - Le contrôle de la solvabilité des entreprises d'assurances ;
 - Les modes de distribution des produits d'assurance : agents généraux d'assurance, courtiers, producteurs salariés... ;
 - Les intermédiaires d'assurance et leurs obligations.

Maîtriser les Grands Principes Juridiques :

- Examiner les différentes catégories d'assurances :
 - Distinction et incidences de la gestion en répartition et en capitalisation ;
 - Étudier le principe forfaitaire, le principe indemnitaire et la subrogation de l'assureur ;
 - Définir et différencier l'opération d'assurance, de réassurance et de coassurance.
- Analyser la typologie des contrats :
 - Identifier les assurances de biens et de responsabilités ;
 - Notions de responsabilité : ce qu'elles recouvrent ;
 - Les assurances de responsabilités ;
 - L'assurance automobile ;

- Les assurances incendie et la Multirisque Habitation (MRH) ;
- Les assurances risques divers.

Étude de Cas : Analyse de Plusieurs Contrats d'Assurance :

- Distinguer les types de contrats en assurances de personnes :
 - Les contrats d'assurance complémentaire maladie et/ou accidents corporels ;
 - L'assurance vie individuelle ;
 - Les assurances collectives vie et santé.

Découvrir les Mécanismes d'Assurance :

- Assimiler les caractéristiques du contrat d'assurance :
 - Formation, contenu, durée, modification et résiliation.

Exercice d'Application : A Partir d'Exemples, Recherche du Préavis de Résiliation Applicable en Fonction de la Situation Présentée :

- Distinguer les principales clauses du contrat d'assurance :
 - Risques garantis et exclusions ;
 - Conditions de validité.

Exercice d'Application : Rédaction d'une Clause d'Exclusion Respectant les Obligations Réglementaires.

- Maîtriser le mécanisme des primes :
 - Calculer les primes ;
 - Le paiement.
- Formaliser les obligations de l'assuré et de l'assureur.

Techniques d'Animation :

- Brainstorming ;
- Apports méthodologiques et théoriques du consultant sur Powerpoint;
- Supports à remettre aux participants.

Durée: 3 jours

Coût : 400 000 FCFA/ Participant (comprend la préparation, la diffusion, les supports, la restauration).